



Tulle (19)

Visite des personnes isolées à domicile

Visites / Déplacements

Croix-Rouge Française - Délégation territoriale de la Corrèze



Scannez le QR Code pour candidater

Description

La Croix-Rouge de Tulle recherche des bénévoles pour rejoindre l'activité sociale "visite des personnes isolées", dont l'intérêt est indéniable. Elle se déroule dans les communes situées aux alentours de Tulle. Il s'agit d'apporter une présence aux personnes isolées sous forme de conversations. Les bénévoles doivent faire preuve de disponibilité, d'une capacité d'écoute et de sympathie et de discrétion. Ces qualités sont indispensables afin que les heures passées auprès des personnes soient un moment de partage agréable pour tous. Le but de cette activité est d'essayer de maintenir un lien social avec l'extérieur et de rompre leur solitude ou leur isolement.

Informations pratiques

Les bénévoles devront être titulaires du permis B.

Durée

1/2 journée

Fréquence

A votre rythme, selon vos disponibilités

Description de l'association

La Délégation territoriale de la Croix-Rouge française en Corrèze a pour mission d'animer, de coordonner et de superviser les actions menées par les quatre unités locales et l'équipe locale implantées sur le territoire. Grâce à ce maillage structuré, elle assure une présence active et continue sur l'ensemble du département.

Par tradition et selon les spécificités historiques du territoire, la Délégation territoriale assure directement la conduite de plusieurs domaines d'activité majeurs :

- Croix-Rouge Solidarité Rurale (CRSR),
- le Secourisme,
- l'Urgence,
- le Samu Social
- le Textile

Chacune de ces activités incarne une occasion privilégiée de manifester votre engagement citoyen.

Formation des bénévoles

Le bénévole sera reçu dans le cadre d'un entretien d'accueil au cours duquel une présentation des différentes activités menées au sein du département lui sera proposée.

Lors de son intégration, le bénévole sera invité à suivre les formations du parcours d'accueil, visant à lui transmettre les valeurs et principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Il bénéficiera également, selon l'activité exercée, de formations complémentaires favorisant sa montée en compétences.